Alors cette corrida, justement, elle fait donc son entrée au patrimoine immatériel de la France.
Il faut savoir que c'est une liste de 121 pratiques culturelles qui caractérisent des savoir-faire et des traditions. Alors à quoi correspond exactement ce patrimoine ?
Au-delà de la France, c'est le monde entier qui est concerné. Régis Nussbaum fait pour nous l'inventaire de ces trésors qui sont souvent étonnants et parfois même gourmands.
Qu'y a-t-il de commun entre les mille et un secrets de la gastronomie française, le Maloya, à la fois musique et danse propres à l'île de la Réunion ou encore le travail minutieux des dentellières d'Alençon ?
Rien, apparemment, rien et pourtant ces activités font toutes partie du patrimoine culturel immatériel mondial : une notion dont on commence à parler au début des années 90.
Le projet sera officiellement reconnu en 2007 par plus de 78 pays qui signent la convention pour la sauvegarde de ce patrimoine sous l'égide de l'Unesco.
Désormais, on va protéger les représentations, les expressions, les traditions culturelles des différents pays, transmises de générations en générations. Des pratiques aussi différentes que le carnaval de Binche en Belgique, le chant des Baul au Bangladesh ou l'art du pain d'épices en Croatie.
Tous les pays sont représentés, mais c'est l'Europe et l'Amérique du nord qui se taillent la part du lion dans ce catalogue très particulier, avec plus de la moitié des 700 pratiques culturelles répertoriées à ce jour, contre 138 pour l'Asie-Pacifique, 86 pour l'Amérique du sud et les Caraïbes, 61 pour le monde arabe et seulement 42 pour l'Afrique noire. Un déséquilibre que l'Unesco a promis de corriger pour faire place à toute la diversité culturelle du monde aux côtés de la fauconnerie pratiquée dans plusieurs pays et du Flamenco espagnol, élevé l'an dernier au rang de joyau du patrimoine immatériel de l'humanité.